



# BILAN 2019- 2024

---

**L'action du PS : le meilleur rempart face aux crises, les solutions les plus justes pour tou.te.s et une énergie au service du collectif**



# Sommaire

Mot de la présidente de groupe	<b>1</b>
Commission Désir	<b>4</b>
Commission Daerden	<b>12</b>
Batiments scolaires	<b>13</b>
Budget	<b>15</b>
Egalité des chances	<b>16</b>
Commission Glatigny/Bertieaux	<b>18</b>
Enseignement supérieur et recherche	<b>19</b>
Sport	<b>24</b>
Aide à la jeunesse	<b>25</b>
Jeunesse	<b>27</b>
Commission Jeholet	<b>29</b>
Relations internationales	<b>30</b>
Affaires générales	<b>32</b>

# Sommaire

Commission Linard	<b>33</b>
Enfance	<b>34</b>
Culture	<b>36</b>
Média	<b>41</b>
Droits des Femmes	<b>50</b>
<hr/>	
Le bilan PFWB en quelques chiffres	<b>51</b>
<hr/>	
Le bilan du groupe PS PFWB en quelques chiffres	<b>52</b>
<hr/>	
Nos élus	<b>53</b>
<hr/>	
L'équipe	<b>55</b>

# MOT DE LA PRÉSIDENTE DE GROUPE

Au moment de conclure cette législature particulièrement riche en combats et mobilisatrice de forces créatives et d'énergies solidaires, j'ai le plaisir de livrer ce travail de bilan pour mettre en lumière l'immense labeur accompli par une équipe déterminée qu'a formé l'ensemble des députés du Groupe socialiste du Parlement de la FWB.

Comme vous le lirez en parcourant ces pages, nous avons œuvré à l'accomplissement d'un projet solide, cohérent et juste. Forts de ces acquis, obtenus à force de concertation, d'écoute et de travail, nous pouvons nous présenter à l'ensemble de nos concitoyens, fiers de ce qui a été accompli.

Ces succès et ces victoires politiques ont pu être menés en partenariat avec nos ministres socialistes, Caroline Désir et Frédéric Daerden, initiateurs et à l'écoute des préoccupations du terrain et avec les multiples acteurs de notre Fédération pour porter des projets et réalisations au bénéfice de l'amélioration continue des politiques scolaires mais aussi au profit de l'ensemble des secteurs qui relèvent des compétences de la FWB.



Si le Covid a généré de la détresse dans notre population et beaucoup questionné la manière de réagir face à une crise d'une telle ampleur, c'est avec lucidité et volonté de répondre sans délai aux urgences et aux besoins, singulièrement, des personnes plus fragiles de la société, que nous avons créé des moyens supplémentaires et de nouveaux outils d'action et de contrôle démocratiques.

# MOT DE LA PRÉSIDENTE DE GROUPE

Les perspectives sur le long terme (en matière d'investissement humain mais aussi pour les bâtiments) et le sérieux budgétaire avec lequel les projets ont été conçus et les moyens publics gérés démontrent tout au long de ces pages qu'il est possible et même indispensable d'adopter une attitude responsable sans jamais sacrifier le soutien à l'enseignement, à la culture, à la jeunesse, au sport et à tout ce qui permet à chacun de s'épanouir et de s'émanciper.

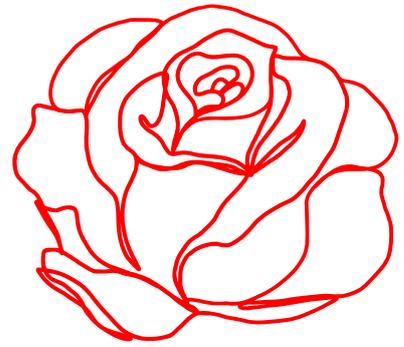
**“Des avancées historiques ont clairement été obtenues, que ce soit, par exemple, pour la gratuité scolaire, l'accès à des repas sains, la qualité des bâtiments, les rythmes scolaires, les numéros Inami, l'EVRAS, ou encore la lutte contre le harcèlement.”**

Nous avons pris à bras-le-corps et initié des solutions sur toutes les questions transversales au cœur des préoccupations de nos jeunes mais aussi de l'ensemble de la population, que ce soit en termes de précarité étudiante, de santé mentale des jeunes, de violences à l'égard des femmes, de protection des droits humains, y compris lorsque la liberté d'expression ou le travail d'information sont menacés.

Nous avons pris nos responsabilités à chaque moment pour garantir l'inclusion, l'égalité et l'accès à l'enseignement, en particulier supérieur, et l'adoption à la dernière séance de notre dispositif de protection des étudiants constitue elle aussi un cap important pour l'avenir de nos jeunes.



# MOT DE LA PRÉSIDENTE DE GROUPE



Pour conclure, je formule mes plus fraternels remerciements à mes collègues qui ont œuvré sans relâche au service des causes et des projets fondés sur l'amélioration constante de la justice sociale sous toutes ses facettes, qui est au cœur de notre idéal socialiste.

Nous avons été profondément marqués aussi par la perte de deux de nos chers et précieux collègues, Philippe Blanchart et Paul Furlan. Nos pensées continuent de se tourner vers eux et leur souvenir nourrit nos combats.

Un grand merci aussi aux collaboratrices et collaborateurs de notre groupe mus et motivés par le même enthousiasme fécond qui fait accomplir le meilleur.

Pour celles et ceux qui se tournent désormais vers d'autres horizons ou mettent un terme à leur carrière politique, j'ai une pensée reconnaissante et leur souhaite le meilleur dans les défis et les joies qui émailleront leur quotidien désormais.

A toutes celles et tous ceux qui déploient et déploieront toutes leurs forces pour remporter la victoire du 9 juin 2024, je souhaite une campagne fructueuse et passionnante, et espère qu'elles et ils viennent nombreuses et nombreux renforcer nos rangs et porter haut nos couleurs et nos valeurs.

**Sabine Roberty**  
Cheffe de Groupe PS



# COMMISSION DÉSIR





Durant cette législature, notre système d'enseignement a connu de nombreuses réformes (certaines historiques) implémentant des chantiers importants du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Ce n'était pourtant pas gagné d'avance. Les obstacles ont été nombreux. Crise sanitaire, crise environnementale, crise énergétique, elles se sont enchaînées ne laissant que peu de répit aux principaux acteurs de l'enseignement.

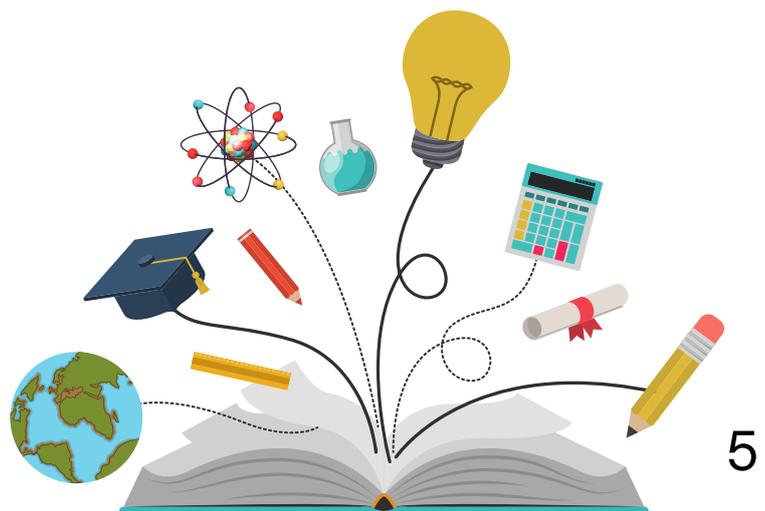
### Mise en place du Pacte pour un Enseignement d'excellence

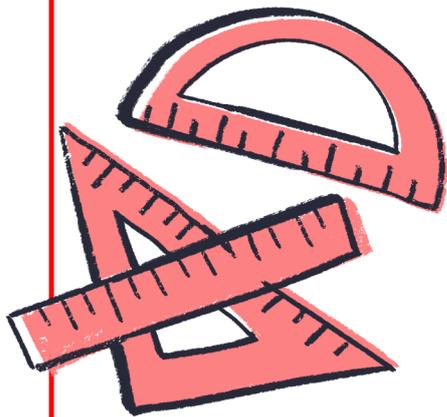
La mise en place du Pacte pour un Enseignement d'excellence a été le véritable fil rouge de cette législature. Cette réforme systémique pensée sur le long terme de notre enseignement est nécessaire pour lutter contre les inégalités qui le marquent.

- **Tronc commun, accompagnement personnalisé et orientation**

Dans le cadre de l'axe 1 relatif au renforcement des savoirs et compétences, nous avons entamé la législature en renforçant la qualité du maternel. Après avoir **abaissé l'obligation scolaire à 5 ans, un référentiel « compétences initiales »** a été adopté. Le renforcement de ce niveau d'enseignement est essentiel dans le cadre de la lutte contre les inégalités. Le travail s'est poursuivi avec le déploiement progressif du tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire de la maternel à la 3<sup>ème</sup> secondaire. À la rentrée 2024, il s'étendra à la 5<sup>ème</sup> primaire puis continuera à s'implémenter jusqu'à 3<sup>ème</sup> secondaire à la rentrée 2028. Ce déploiement s'est accompagné d'une révision des référentiels qui ont été adaptés pour mieux répondre aux défis de demain.

Dans le cadre de nouveau tronc commun, le **parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA)** a été mis en place. Celui-ci permet à tous les élèves d'avoir accès à la culture, de la maternelle à la fin du secondaire. **La place du Néerlandais** a également été renforcée dès la 3<sup>ème</sup> primaire.





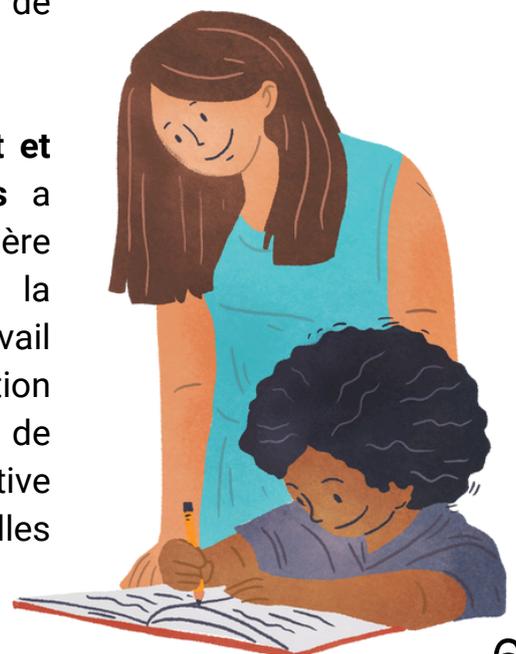
En parallèle au tronc commun, **l'accompagnement personnalisé a été déployé**. Des périodes ont été débloquées pour développer durant les premières années primaires un ensemble de dispositifs qui permet une différenciation dans l'appréhension des apprentissages, en fonction du rythme de chaque élève, tout en garantissant à chaque élève les mêmes apprentissages.

Nous avons par ailleurs adopté un **décret relatif à l'approche éducative de l'orientation**. Il prévoit l'organisation d'activités d'orientation réparties sur les trois premières années du secondaire dans le cadre de la grille du tronc commun.

- **Pour les enseignants**

Dans le cadre du second axe du Pacte pour un Enseignement d'excellence relatif à l'autonomie et à la responsabilisation des acteurs, nous avons adopté un décret visant à **renforcer la formation continue des enseignants** notamment en augmentant le nombre de journées pour les nouveaux arrivants.

Le **décret relatif au dispositif d'accompagnement et d'évaluation des enseignants et des directeurs** a également été adopté. Ce décret prévoit de manière structurelle un dialogue entre un enseignant et la direction afin de dresser un bilan sur le travail accompli, de se remettre potentiellement en question et, si nécessaire, de réfléchir à leurs besoins de formation. Le processus s'inscrit dans une perspective du développement des compétences professionnelles de l'enseignant.



### • Enseignement qualifiant

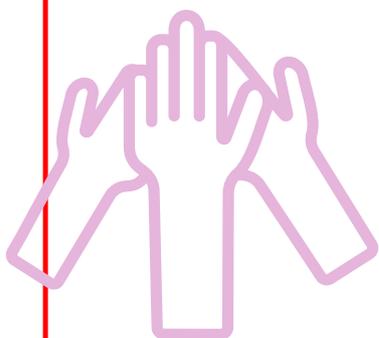
Des réformes ont également été engrangées dans le cadre de l'axe 3 relatif au qualifiant. Après avoir évalué le système de certification par unités d'acquis d'apprentissage, un **nouveau parcours d'enseignement du qualifiant** a été adopté. Ce dernier conserve certains éléments bénéfiques de la CPU – à savoir des référentiels « métiers » communs établis sur trois ans pour tous les opérateurs ; une approche modulaire des apprentissages (UAA) permettant de s'articuler aux dispositifs de formation tout au long de la vie et s'inscrivant dans une perspective de mobilité au niveau européen ; un parcours en trois ans basé sur des validations progressives ; un accompagnement renforcé des élèves sur la base d'un outil de suivi propre à l'élève et favorisant la collaboration des professeurs de la formation générale et de la formation qualifiante ; et la différenciation des apprentissages axée sur l'évaluation formative et la remédiation.

Par ailleurs, le pilotage de l'enseignement qualifiant a été renforcé afin d'améliorer la prise en compte des besoins socio-économiques et d'aboutir à une offre plus cohérente sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### • Inclusivité de notre enseignement

L'axe 4 relatif à l'inclusivité de notre enseignement, notamment à travers le décrochage scolaire, a connu également une profonde réforme à travers la **mise en place des pôles territoriaux**. L'objectif principal de cette réforme est de permettre la mutualisation de l'expertise propre à l'enseignement spécialisé au bénéfice des élèves des écoles ordinaires, afin que l'ensemble des élèves à besoins spécifiques en FWB puissent bénéficier d'aménagements raisonnables.

Cet axe vise également la lutte contre le décrochage scolaire. Dans ce cadre, le Parlement a adopté un décret visant la **création d'un dossier d'accompagnement de l'élève (DAccE)**. Cet outil doit permettre un meilleur dialogue entre les différents acteurs de l'école et renforcer la réussite de l'élève en prenant davantage en compte son parcours et en veillant à ce que tous les dispositifs d'accompagnement soient mobilisés.



- **Lutte contre le décrochage et le harcèlement scolaire**



Enfin, nous avons adopté un **décret visant à réduire le décrochage scolaire et à lutter contre l'absentéisme des élèves**. Ce texte vise à instaurer un dispositif permettant de s'assurer que chaque élève dans une situation présentant des risques de décrochage, ou étant en situation de décrochage, soit systématiquement pris en charge.

Toujours dans le cadre de cet axe, parmi les priorités pointées par les socialistes dès le début de cette législature se trouvaient **la lutte contre le harcèlement scolaire et la mise en place par les écoles de plan visant à améliorer le climat scolaire**. Devant les chiffres inquiétants du harcèlement (35% des élèves se disent concernés), il était important de mettre en place une politique structurelle de lutte contre ces phénomènes en soutenant les écoles dans le développement de dispositifs propres. Ainsi, le décret adopté offre aux écoles un cadre de référence commun pour mener des actions visant à prévenir le harcèlement scolaire et améliorer le climat scolaire. Il instaure un agrément pour la reconnaissance et le financement programmatique d'opérateurs, qui seront en mesure de proposer un accompagnement pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme-cadre d'une école. Enfin, il dote la Fédération Wallonie-Bruxelles d'un Observatoire du climat scolaire.

### Généralisation de l'EVRAS et gratuité scolaire

Toujours pour permettre l'émancipation des jeunes, le PS s'est battu pour qu'advienne enfin **l'accord de coopération permettant la généralisation de l'EVRAS**. Grâce à cet accord, à partir de la rentrée scolaire 2023-2024, chaque enfant aura durant sa scolarité au moins deux heures d'EVRAS (une en sixième primaire et une en quatrième secondaire). Il s'agira d'un temps pour permettre à l'ensemble des jeunes de dialoguer dans un cadre sécurisé lors duquel ils pourront trouver des réponses à leurs interrogations.

Toujours dans le cadre de cet axe, le Gouvernement a engrangé des victoires importantes pour atteindre la gratuité scolaire. A côté des budgets conséquents consacrés à l'octroi de repas gratuits dans les écoles, les fournitures scolaires seront dorénavant gratuites jusqu'à la 3ème primaire.



### Rythmes scolaires



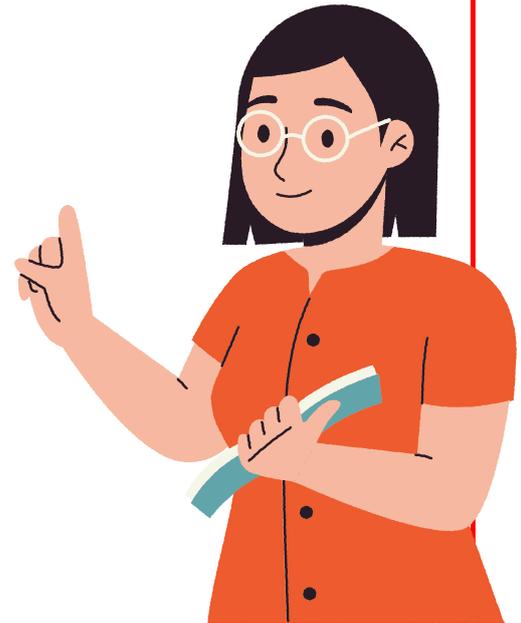
Enfin, toujours en vue de renforcer le bien-être des enfants, cette législature a vu aboutir une réforme discutée depuis plus de 30 ans, celle **des rythmes scolaires**. Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, les enfants suivent enfin un rythme scolaire basé sur leurs besoins et non plus sur ceux de leurs parents. En assurant une plus grande régularité et en étendant le temps scolaire au sein de l'année civile, cet aménagement du calendrier assure des meilleures conditions d'apprentissage et lutte contre les inégalités scolaires, notamment en luttant contre le décrochage scolaire.

Si le Pacte pour un Enseignement d'excellence a occupé une partie importante de notre travail, d'autres mesures ont été prises afin de répondre à des priorités épinglées par le Gouvernement dès l'entame de la législature.

C'est le cas par exemple de **la pénurie d'enseignants**.

### Pénurie d'enseignants

Face à cette problématique complexe, multifactorielle (manque d'attractivité, conditions de travail, difficultés statutaires,...) qui touche la quasi-totalité des pays européens, trois textes ont été adoptés proposant des mesures sur divers tableaux. Parmi celles-ci notons la mise en place à titre expérimental d'un pool de remplacement des professeurs absents dans l'enseignement primaire dans les zones du Hainaut-Sud et de Bruxelles.



D'autres dispositions ont été prises : mesures statutaires visant à permettre une stabilisation plus rapide des enseignants débutants, une mobilité entre les pouvoirs organisateurs plus accessible, une réduction de la charge administrative pour les PO, une simplification de la réglementation en termes de titres requis pour être recrutés dans les postes d'enseignant, une valorisation pécuniaire de l'ancienneté pour les enseignants de seconde langue, la prise en compte dans l'ancienneté de service de toutes les expériences passées dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, la mise en place d'un statut d'expert dans l'enseignement obligatoire,...

Enfin, un décret voté en fin de législature met en place un second dispositif dit « d'experts » permettant, pour une période de deux ans, de faire appel, dans des emplois ne pouvant être pourvus dans le cadre des procédures statutaires, faute de candidats, à un membre du personnel dans le cadre d'un emploi d'expert.

### Inscriptions

Sous cette législature, sans remettre en question ses fondamentaux (transparence de la procédure, égalité de traitement), le Gouvernement a apporté **des modifications au décret dit « inscriptions »**. Outre l'introduction du principe d'« écoles présumées incomplètes » permettant de rassurer une grande partie des familles, le décret a renforcé le poids des critères socio-économiques dans la l'attribution des places.

En dehors de l'examen des différents projets de décret soumis par le Gouvernement, la Commission éducation a mené de larges auditions sur plusieurs sujets.

Ainsi, dès juin 2020, conformément à la déclaration de politique communautaire, nous nous sommes chargés d'examiner l'extension à deux heures de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté pour l'ensemble des élèves de l'enseignement obligatoire. Après avoir entendu l'ensemble des acteurs, la majorité est parvenue à **une proposition de résolution qui consacre l'extension du cours de philosophie et citoyenneté à deux heures hebdomadaires dans l'enseignement officiel** tout en proposant une offre de cours de religion et de morale non confessionnelle.

### Etats Généraux de l'immersion



A partir de janvier 2022 jusqu'à février 2023 se sont tenus **les « Etats Généraux de l'immersion »**. Nous avons eu l'occasion d'auditionner une large palette d'acteurs de l'école (académiciens, professeurs, directeurs, représentants des parents). Elles ont permis de pointer les difficultés de cette pédagogie et d'en ressortir des recommandations à adresser au prochain gouvernement.

Enfin, suite aux crises qui ont traversé la législature, **les problèmes de « santé mentale » chez les jeunes** ont occupé une place centrale dans les débats en Commission. Compte tenu de la transversalité du sujet et afin de proposer un large éventail de recommandations, une commission conjointe reprenant notamment l'enseignement obligatoire, l'enseignement supérieur, la culture a été mise en place. Dans ce cadre, nous avons entendu les acteurs de l'écoles, le secteur associatif, des psychologues,...



# COMMISSION DAERDEN



## Bâtiments scolaires

### Bâtiments scolaires

Après de nombreuses visites de terrain, à l'initiative de notre Groupe, le Ministre Daerden a accompagné des membres de la commission, a agi avec volontarisme pour répondre à la nécessité urgente de **moderniser le parc immobilier scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles**.

De là est né le projet le plus ambitieux de la législature, la rénovation de nos bâtiments scolaires avec un budget dédié d'un milliard d'euros. Ce montant représente une partie d'un investissement plus vaste de 2 milliards d'euros, visant à soutenir des projets de construction et de rénovation qui répondent à des critères stricts d'éligibilité.



En complément de cet investissement sans précédent, les besoins totaux sont évalués à une dizaine de milliard d'euros sur une décennie.

Ce projet est donc **la première pierre d'un chantier qu'il faudra poursuivre !**



Investir dans les infrastructures scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles est un engagement vers l'avenir, car chaque euro alloué à la rénovation et la modernisation des écoles est une graine semée pour la croissance future de notre société. C'est une reconnaissance que l'éducation est le fondement sur lequel repose le progrès, et que les générations futures méritent des espaces d'apprentissage qui reflètent l'importance de leur mission. En forgeant des établissements éducatifs robustes, inclusifs et durables, nous bâtissons les piliers de demain.

Le Chantier des bâtiments scolaires, le plan sanitaire, le plan de relance, le plan d'investissement exceptionnel d'un milliard, ont été autant de dossiers qui ont animé la commission du Budget et que nous avons soutenus.

## Réforme des fonds des bâtiments

Il nous revenait de conclure par une dernière étape ce long, mais tellement important, processus d'amélioration de la politique des bâtiments scolaires en Communauté française en portant une proposition de Décret visant à créer un Fonds pour l'Enseignement LIBRE subventionné, ainsi qu'un rééquilibrage des moyens dévolus au financement des bâtiments scolaires. Et également, la **refonte complète des mécanismes d'attribution** des moyens aux différents pouvoirs organisateurs.

En effet, le décret que nous avons adopté représente un pas significatif vers l'amélioration du financement des bâtiments scolaires dans la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au-delà de rééquilibrer les ressources allouées, ce texte législatif instaure une indexation annuelle de l'ensemble des moyens financiers destinés aux bâtiments de l'enseignement. Cette mesure d'indexation est cruciale car elle corrige une absence historique d'ajustement des fonds en fonction de l'inflation, ce qui, avec le temps, s'est traduit par un définancement effectif des infrastructures scolaires.

Avec l'entrée en vigueur de ce décret, ce sont désormais **plus de 172 millions d'euros qui seront investis chaque année dans les bâtiments scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Ces moyens seront ajustés annuellement pour refléter l'évolution de l'inflation, garantissant ainsi que le financement restera adéquat et proportionnel aux coûts réels, préservant l'efficacité de notre investissement dans l'éducation pour les années à venir.

Le second thème de ce décret, est la refonte complète des **mécanismes de financement**.

Le décret propose donc de supprimer l'ensemble des mécanismes actuels et de ne maintenir que deux mécanismes ; Les travaux non structurants ou ponctuels et les travaux structurants.

Le premier mécanisme vise comme son nom l'indique, des travaux de plus petite ampleur et qui ne touchent pas à l'organisation même de l'infrastructure.

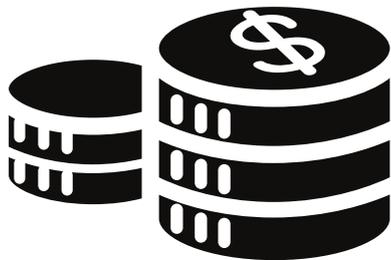
Le second mécanisme vise lui les travaux de grande ampleur qui nécessitent de revoir la structure de l'infrastructure et/ou son organisation.

C'est avec ce dossier que nous avons conclu les travaux de la commission.

## Budget



### Stratégie Budgétaire et Financière



L'équilibre budgétaire a été maintenu grâce à une gestion prudente et rigoureuse, malgré une augmentation globale de la dette. L'accent a été mis sur la limitation de l'impact financier tout en assurant le financement des projets essentiels, une démarche qui a été soutenue par la stratégie de l'Agence de la dette et a reçu la reconnaissance des acteurs externes.

Par ailleurs, nous avons soutenu et adopté le **projet de décret visant le renforcement de l'efficience et de la qualité des finances et du budget**, lequel " formalise la mise en œuvre de la politique de revue des dépenses" proposé par le Gouvernement.

### WBE et Engagement éducatif

La **contractualisation avec Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE)** a mis en lumière la nécessité de renforcer l'éducation publique. Les recommandations parlementaires ont conduit à l'élaboration du premier contrat de gestion, avec un objectif clair de réduction des inégalités scolaires et de développement de la diversité et de la mixité sociale.



Durant cette législature, le Groupe PS a constamment exprimé son engagement politique en faveur d'une société caractérisée par l'égalité et la non-discrimination. Les parlementaires socialistes se sont donc activement mobilisés dans **une lutte constante contre les inégalités**. Dans ce cadre, les députés socialistes ont suivi l'évolution des chantiers énumérés ci-dessous.

Le Groupe PS a activement participé à l'un des projets phares de cette législature visant à réduire les inégalités et lutter contre la pauvreté : **l'instauration de cantines gratuites dans les écoles**. À ce jour, 103 écoles proposent des repas chauds gratuits à 32 000 enfants.

### Lutte contre le racisme



De plus, durant ces quatre années, les parlementaires socialistes ont eu à cœur de suivre le développement et la mise en place du premier plan de lutte contre le racisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que **l'adhésion de la Fédération Wallonie-Bruxelles au mécanisme interfédéral de lutte contre l'antisémitisme**.

### Conseil consultatif pour les personnes en situation de handicap

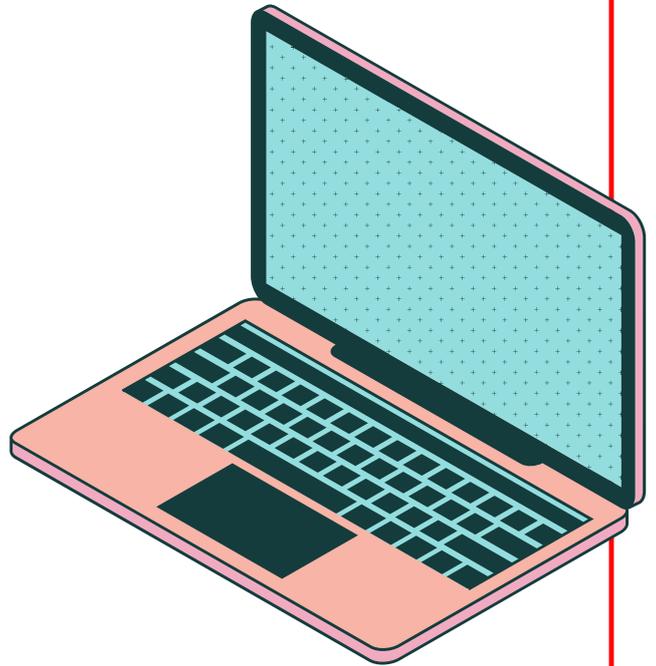
Enfin, les socialistes ont apporté leur soutien à deux projets de décrets importants dans la promotion de l'égalité des chances : soutien au projet de décret modifiant le décret du 8 mars 2018 relatif à la promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité impulsé par le Ministre Frédéric Daerden ainsi que le soutien au décret permettant la création d'un **Conseil Consultatif pour les personnes en situation de handicap**.



### Droit à la déconnexion

La fonction publique a connu des réformes majeures pour améliorer les conditions de travail, notamment en réponse au télétravail généralisé.

Le nouveau contrat d'administration du Ministère de la FWB a réaffirmé l'importance des services publics de qualité, et des mesures telles que le **droit à la déconnexion** ont souligné l'engagement envers le bien-être des employés.



### Protection des lanceurs d'alerte



Nous avons également œuvré à la **protection des lanceurs d'alerte**.

Nous avons voté un texte visant à protéger les lanceurs d'alerte qui signalent des actes répréhensibles dans le secteur public et privé, en élargissant la définition de lanceur d'alerte, en prévoyant des mécanismes de signalement sécurisés et en instaurant les mesures de protection contre les représailles.

# COMMISSION GLATIGNY / BERTIEAUX

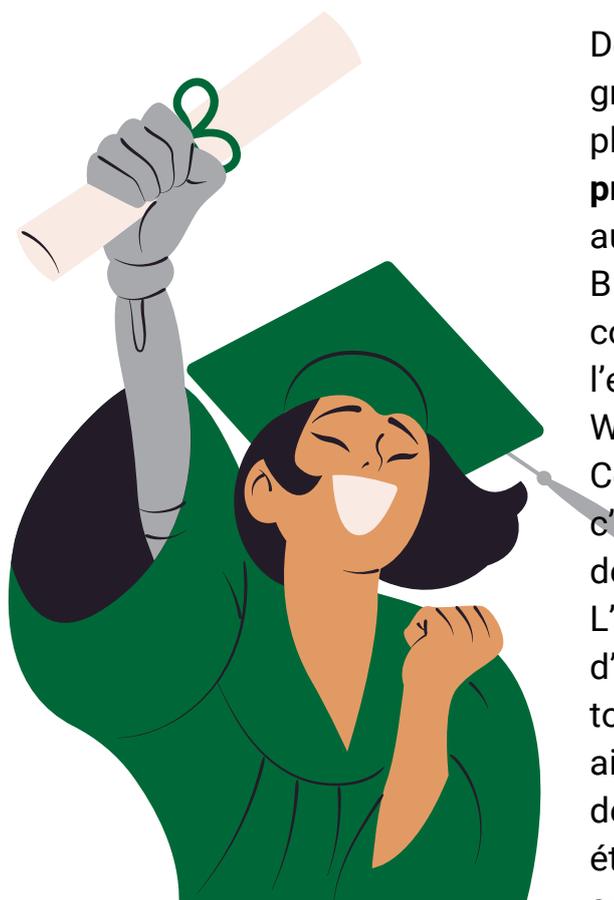


## **Enseignement supérieur et recherche**

La période a été marquée par des crises successives, notamment la pandémie de COVID-19 et une crise énergétique, qui ont profondément affecté les secteurs du sport, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse. Les interventions ont été guidées par la nécessité de répondre aux urgences tout en prévoyant des mesures de soutien à moyen et long terme.

### **Lutte contre la précarité étudiante**

Si l'on devait retenir deux dossiers phares de cette législature en matière d'enseignement supérieur ce serait sans conteste **la lutte contre la précarité étudiante ainsi que la lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles.**



Dès les premiers mois de cette législature, le groupe socialiste a pris ses responsabilités en plaçant **la précarité étudiante au cœur des préoccupations** en demandant de larges auditions sur le sujet sur base d'une enquête BDO/SONECOM réalisée en 2019 relative aux conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Compte tenu des retards dus à la crise sanitaire, c'est en janvier 2021 que les auditions ont débuté. Elles se sont clôturées en mars 2021.

L'ensemble des Parlements ont été conviés afin d'embrasser l'ensemble des compétences touchant le quotidien des étudiants. Nous avons ainsi eu l'occasion d'entendre des représentants des CPAS, des conseils sociaux des établissements, des acteurs du logement, de la santé, des représentants des étudiants, des associations luttant contre la précarité,...

De ces échanges instructifs, le PS a porté une **proposition de résolution interparlementaire visant à lutter contre la précarité étudiante et à améliorer les conditions de vie des étudiants.** Ce texte constitue tant pour cette législature que pour la suivante une ligne à suivre. Les recommandations sont multiples et englobent l'ensemble de la vie étudiante.

## Lutter contre le harcèlement



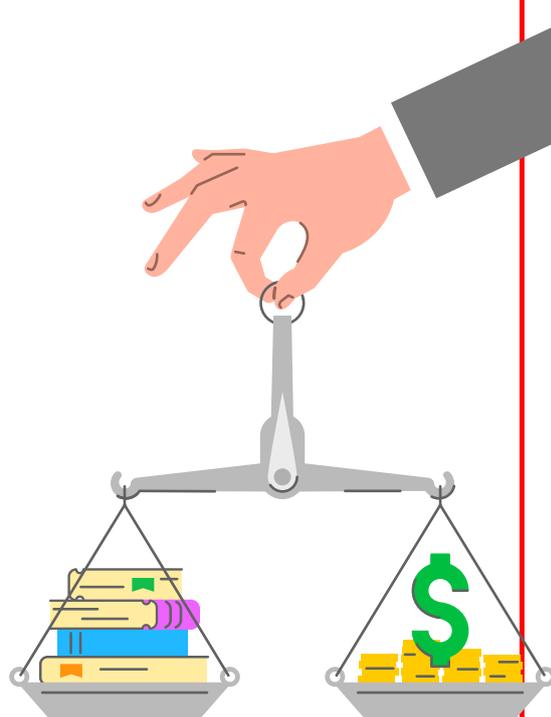
Dans la lignée du travail effectué sous la législature précédente par le PS en ce qui concerne la lutte contre les stéréotypes de genre et compte tenu des faits de violences sexuelles révélés par les médias, un travail de fond a été effectué dans le cadre de la lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles.

Nous avons ainsi eu l'occasion d'entendre la FEF ainsi que des représentants d'Universités afin de nous faire part de leurs réalités et des plans mis en place pour tenter de répondre à ce fléau. Dès juillet 2021, **une proposition de résolution visant à prévenir et lutter contre le harcèlement des étudiantes et des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles était adoptée.**

Nous en avons assuré un suivi minutieux en commission et poursuivons le travail.

## Allocations d'études

Durant cette législature, nous avons eu l'occasion de nous pencher sur un **décret réglant les allocations d'études**. Si ce texte visait dans un premier temps à apporter davantage de lisibilité dans la législation, grâce à l'action du PS, il a intégré la suppression du critère de finançabilité pour obtenir une bourse. Pour rappel, en début de législature, nous nous étions battus pour que des étudiants ne doivent pas rembourser des allocations perçues plusieurs mois auparavant parce qu'ils ne répondaient pas au critère de finançabilité. Par ailleurs, rappelons que sous cette législature, le budget alloué aux allocations d'études est passé de 68 à 84 millions d'euros.



## Décret Paysage

Parmi les textes examinés, le **décret visant à réformer le décret dit « paysage »** est certainement celui qui a le plus « crispé ». La volonté toute libérale de la Ministre MR de l'enseignement était de davantage baliser le parcours des étudiants en début de cursus. Pour équilibrer la réforme et pour éviter qu'elle ne sanctionne les étudiants les plus fragilisés, le PS a insisté et obtenu l'augmentation de budgets dévolus à de l'aide à la réussite. Nous avons également obtenu davantage de souplesse dans le début de parcours de l'étudiant et nous avons mis l'accent sur l'importance du suivi de l'implémentation de la réforme.

Lors de l'année académique 2023-2024, l'ensemble des étudiants ont basculé vers le nouveau système.

Dès l'annonce des premiers résultats de la session de janvier, des signaux d'alerte provenant des étudiants, des établissements et de diverses associations se sont faits entendre. Ceux-ci nous alertaient sur une nette augmentation du nombre d'étudiants qui pourraient être non-finançables lors de l'année 2024-2025.

Malgré les nombreuses interrogations adressées en Commission ainsi qu'en Gouvernement, la Ministre n'a pas souhaité prendre les mesures qui s'imposaient pour protéger les étudiants.

Face à cet immobilisme, le PS et Ecolo ont pris leurs responsabilités et ont déposé une proposition de décret mettant en place un moratoire d'un an afin de protéger les étudiants.



## Nouvelle formation initiale des enseignants

Après plusieurs années de report, **la nouvelle formation initiale des enseignants est entrée en vigueur**. Elle reconnaît dorénavant l'unicité du métier d'enseignant et la nécessité de renforcer la formation des enseignants. A travers la co-diplômation entre Haute Ecole et Université, elle se base sur l'expertise des différents types d'établissements. Surtout, elle s'adapte aux enjeux sociétaux en intégrant des sujets tels que l'EVRAS ou l'éducation au média. Ainsi, cette nouvelle formation initiale doit permettre au Pacte pour un Enseignement d'excellence de pleinement se déployer.



## E-paysage

Nous avons par ailleurs adopté **le projet de décret instituant la plateforme informatisée et centralisée d'échange de données « E-paysage »**. La mise en place d'une telle plateforme était une demande de longue date des institutions afin de répondre à la lourdeur administrative impliquée notamment par la diversification et l'individualisation des parcours introduites par le décret paysage. Outre la simplification pour les établissements, e-paysage doit permettre de faciliter les relations entre l'administration et les étudiant.e.s. Dans le futur, cela pourrait être un outil de lutte contre le non-recours aux droits en assurant une plus grande automaticité dans l'octroi des aides découlant de certains statuts.

## Numéros INAMI

Durant cette législature, après de longues négociations, le Gouvernement est parvenu à un accord avec le Fédéral en ce qui concerne le **dossier des numéros INAMI**. Ainsi en 2022, un protocole d'accord a été signé. Celui-ci prévoit notamment l'octroi d'un numéro pour tous les étudiants ayant entamé leurs études, l'augmentation du nombre de numéros ou encore l'annulation de la dette de numéros accumulée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En contrepartie, l'examen d'entre en médecine s'est transformé en concours d'entrée aux études de médecine et dentisterie.

L'instauration de ce filtre aux études était un mal nécessaire pour éviter les inquiétudes auxquelles les étudiants étaient confrontés chaque année. Par ailleurs, l'accord obtenu augmente le nombre de médecins ce qui aura un impact positif sur la santé des francophones. Et la réflexion devra être poursuivie en ce sens pour renforcer l'accès aux soins et l'offre médicale.

## L'offre d'enseignement supérieur en FWB

Enfin, un dossier emblématique de cette législature fut celui de l'organisation de **l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles**.

Une annonce intempestive de la Ministre Glatigny dans les médias relative au refus de l'organisation d'un master de spécialisation en médecine générale à Namur et d'un master en médecine à Mons a crispé les positions de chacun et créé une résistance légitime. Après un moment de dramatisation, toutes les habilitations ayant reçu l'aval de l'ARES ont été octroyées.

De cette séquence est ressortie la nécessité de davantage cadrer la procédure d'octroi des habilitations. C'est pourquoi des critères ont été mis en place pour davantage cadrer les futures demandes.

Parmi ces critères, on en retrouve certains relatifs à l'évolution des métiers, d'autres aux fonctions en pénurie ou encore certains relatifs aux questions socio-économiques et à l'accessibilité de l'enseignement supérieur.

C'est dans ce cadre que le PS a déposé et fait voter une **proposition de résolution visant à assurer une offre équilibrée d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles**.

Ce texte entend favoriser l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur et lutter contre les inégalités en demandant la formalisation de critère visant à un plus grand équilibre, une meilleure cohérence de l'offre sur l'ensemble du territoire et à freiner la concurrence liée au marché scolaire.



Au cours de cette législature, le secteur du sport a été fortement impacté par la crise du coronavirus, soulignant l'urgence de répondre aux défis posés au sport, à la jeunesse, et à l'aide à la jeunesse. Le groupe PS a joué un rôle clé, relayant les préoccupations des secteurs concernés, notamment sur les questions de décrochage sportif, de remboursement des cotisations, et d'accessibilité aux installations sportives.

Nous avons également porté une attention particulière à la féminisation du sport, soutenant l'élaboration du plan pour encourager la présence des femmes dans le sport et **lutter contre les violences faites aux femmes** dans ce milieu.

Cette initiative est venue compléter notre engagement pour une pratique sportive inclusive et éthique, marqué par **l'adoption du nouveau décret Éthique**.



Face aux défis de la pandémie et de la crise énergétique, des aides financières ont été octroyées pour soutenir les clubs et fédérations, permettant ainsi la reprise et le maintien des activités sportives. **Le Pass'sport**, par exemple, a été une mesure phare pour encourager la reprise du sport en soutenant à la fois les clubs et nos sportifs.

Cette législature a également été marquée par une lutte acharnée contre la violence et la discrimination dans le sport, ainsi que par **notre intervention dans le conflit de gouvernance au sein de la LBFA (Ligue Belge francophone d'Athlétisme) et le dossier de reconnaissance de la Fédération de Padel**.

En somme, malgré les crises traversées, notre action a été déterminante pour assurer la continuité et le développement du sport en Wallonie et à Bruxelles, tout en mettant l'accent sur **l'inclusion, l'éthique et le soutien aux structures sportives**.

## **Aide à la Jeunesse**

Le combat pour l'aide à la jeunesse : un engagement commun

En 2020, le monde s'est figé. La pandémie a bouleversé nos vies et nos habitudes, fragilisant les plus vulnérables. Parmi eux, les jeunes, dont le bien-être dépendait soudainement d'un système d'aide à la jeunesse déjà en difficulté.



Face à l'urgence, nous, le groupe socialiste, nous sommes mobilisés. Notre mission : **protéger les jeunes et soutenir les travailleurs qui leur venaient en aide.**

Notre première action : **garantir la sécurité du personnel et des jeunes.** Nous avons plaidé pour l'acquisition de matériel sanitaire, veillant à ce que chaque geste de soutien puisse se faire sans crainte.

Mais la protection ne s'arrête pas à la santé physique. Le confinement et l'isolement ont accru les violences intrafamiliales, brisant le silence autour de drames trop souvent invisibles. Nous avons tiré la sonnette d'alarme, exigeant des mesures pour protéger les victimes.

Nos paroles se sont accompagnées d'actes. Des **visites dans les centres** d'aide à la jeunesse, les IPPJ et les associations nous ont permis de rencontrer les travailleurs et les jeunes, de partager leurs témoignages et de comprendre leurs difficultés. Ces rencontres ont été des chocs salutaires. Le personnel était à bout de souffle, submergé par le manque de moyens, le stress et les situations dramatiques. Face à cette réalité, nous ne pouvions rester les bras croisés.



## **Aide à la jeunesse**

Notre combat a pris la forme **d'interpellations répétées du gouvernement**. Nous avons exigé des solutions concrètes pour un secteur en crise, refusant de céder à la résignation.

Nos efforts ont porté leurs fruits. Des fonds ont été débloqués pour financer de nouvelles places d'accueil, embaucher du personnel et améliorer les conditions de travail.

Mais nous savons que la route est encore longue. Le combat pour un système d'aide à la jeunesse plus juste et plus efficace se poursuit.

C'est un combat pour l'avenir de notre société, un combat qui ne s'arrêtera pas tant que tous les jeunes de notre pays auront la chance de s'épanouir et de vivre heureux.

Un combat que nous menons ensemble, pour un avenir meilleur.



La pandémie a bouleversé nos vies et nos habitudes, frappant de plein fouet les plus fragiles, dont nos jeunes.

Pointés du doigt au début de la pandémie comme moteur de la propagation, oubliés lors des premières mesures de confinement. Nos jeunes ont payé un lourd tribut lors de la crise sanitaire.

Nous, les socialistes, n'avons pas pu rester les bras croisés. La jeunesse est notre avenir, et nous devons la protéger.



## Soutenir les mouvements de jeunesse

Notre première mission : soutenir les mouvements de jeunesse et les organisations qui les accompagnent. La crise les avait durement touchés, et nous avons obtenu le déblocage de fonds pour les aider à tenir bon.

Mais nous ne voulions pas juste les aider à survivre, nous voulions leur donner une voix. C'est pourquoi nous avons contribué à la **mise en place d'une CIM Jeunesse**, un espace où les jeunes peuvent faire entendre leurs revendications et construire l'avenir de notre société.

La crise sanitaire a eu un impact profond sur la santé mentale des jeunes. Décrochage scolaire, consommation de drogues, violences intrafamiliales... Le tableau était sombre. Nous ne pouvons pas détourner le regard.

## Jeunes et santé mentale

C'est pourquoi nous avons organisé une **commission conjointe sur la santé mentale des jeunes**. Des heures d'audition, de rencontres avec des acteurs de terrain, des jeunes... Tout cela a abouti à un rapport avec des recommandations claires pour le Gouvernement.

La jeunesse, c'est aussi l'espoir des vacances d'été. Si la crise a menacé les camps d'été, privant les jeunes de ces moments de détente et de partage, nous avons agi.

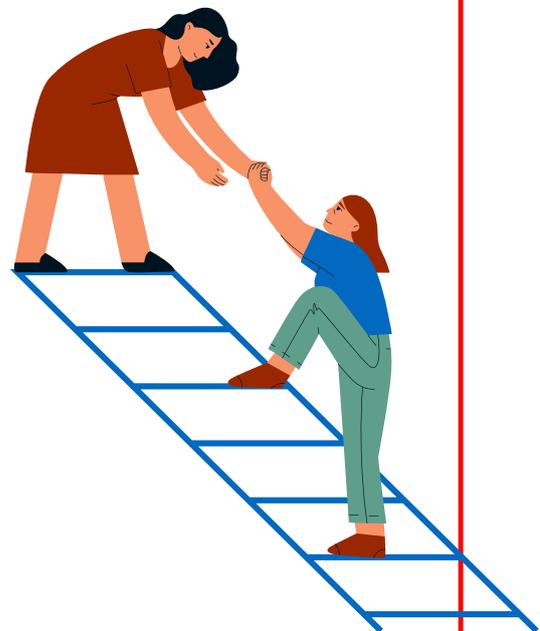
En collaboration avec le Gouvernement, nous avons trouvé des solutions pour permettre à nos jeunes de partir en camps d'été

Mais notre engagement ne s'arrête pas là. Nous avons également voté un **texte pour améliorer la gouvernance et la qualité de l'encadrement en matière de Jeunesse.**

Car pour nous, les socialistes, la jeunesse est une priorité. Nous continuerons à nous battre pour leur avenir, pour un avenir meilleur.

Un avenir où chaque jeune aura sa chance de s'épanouir et de construire sa vie.

Un avenir où la solidarité et l'espoir seront les maîtres-mots.



### **Aide aux victimes : un décret pour mieux les protéger**

Le drame de Strépy-Bracquegnies nous a rappelé la nécessité d'agir pour mieux protéger les victimes d'événements tragiques.

C'est pourquoi nous avons voté en commission un **projet de décret relatif à la prise en charge des victimes d'urgence collective.**

Ce décret est une avancée importante pour la protection des victimes.

Il permettra d'assurer une prise en charge plus rapide et plus efficace dans les moments les plus difficiles.

Nous sommes fiers d'avoir contribué à ce projet et nous continuerons à nous battre pour les droits des victimes.

Ce décret est un pas important dans la bonne direction, mais il ne suffit pas.

Nous devons continuer à travailler pour que les victimes soient mieux protégées et mieux accompagnées.

C'est un combat que nous menons pour elles, et pour que notre société soit plus juste et plus humaine.

# COMMISSION JEHOLET



Tout au long de cette législature mouvementée au niveau international, les parlementaires socialistes **ont ardemment défendu leur engagement contre toutes formes de discrimination**, s'opposant à la régression des droits humains et aux attaques contre les libertés fondamentales à l'échelle internationale. Leur vigilance constante s'est étendue au respect des droits humains et de l'État de droit dans la coopération internationale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'à l'amélioration du rayonnement international de notre région.

C'est ainsi que face à l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, les parlementaires socialistes ont pris des mesures importantes. Ils ont soutenu **une résolution condamnant fermement cette attaque violant les principes du droit international et l'intégrité territoriale des États**, tout en exprimant un soutien concret au peuple ukrainien face à cette tragédie en cours. Cet engagement témoigne de la solidarité des socialistes envers les nations opprimées et de leur ferme résolution à défendre les droits humains et la stabilité internationale.



Plus récemment, en réponse aux événements tragiques en cours dans la bande de Gaza, les socialistes ont présenté une **proposition de résolution visant à instaurer un cessez-le-feu immédiat dans la région**, démontrant ainsi leur engagement continu en faveur de la paix et des droits de l'homme sur la scène internationale.

Le groupe PS a également soutenu plusieurs initiatives majeures, notamment une résolution appelant à la **libération immédiate et inconditionnelle d'Olivier Vandecasteele**, défendant ainsi la cause de tous les travailleurs humanitaires. Ils ont également appuyé un texte de **résolution condamnant la répression des manifestations et visant à protéger les droits des femmes, des personnes LGBTQIA+**, et plus largement, des droits humains en Iran.

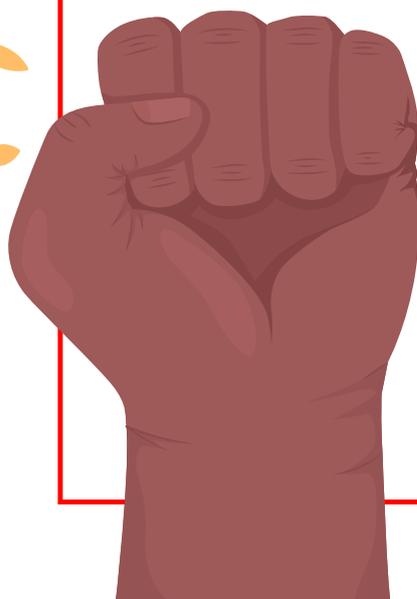
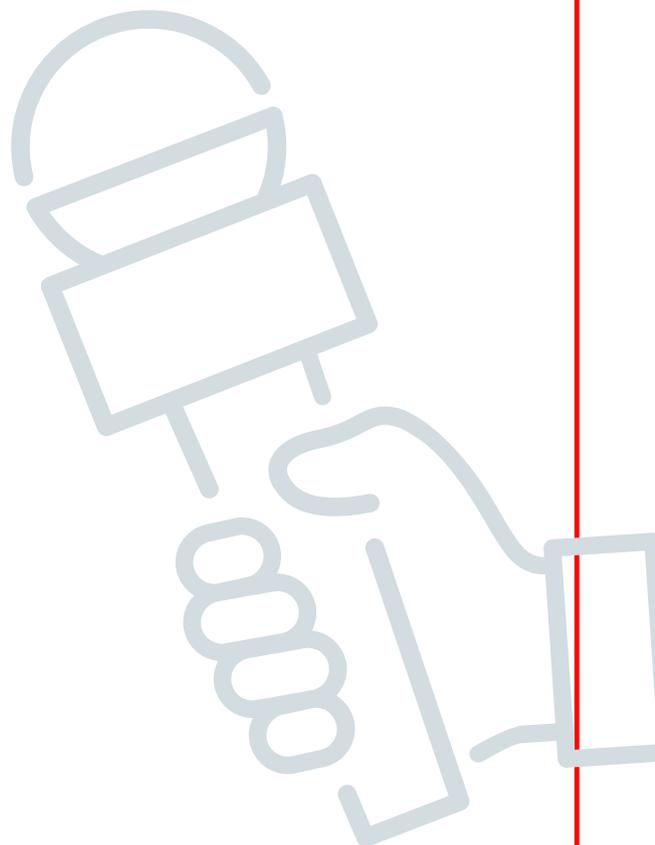


Témoignant une fois de plus leur solide engagement en faveur des droits humains, les parlementaires socialistes ont proposé des résolutions importantes telles que la résolution concernant **la mise en place en Fédération Wallonie-Bruxelles d'un plan transversal, structurel, inclusif relatif à l'histoire coloniale Belge et à ses conséquences** ainsi que celle visant à soutenir les initiatives de la Belgique et des institutions internationales pour obtenir une résolution pérenne du conflit du Haut Karabakh. Ils ont également soutenu des **propositions de résolution relatives à la situation des Ouïghours** dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang.

Toujours dans leur engagement en faveur des droits humains, les socialistes ont poursuivi leur lutte de longue date pour la défense des journalistes en adoptant une **résolution soulignant l'impératif de préserver la liberté de la presse partout**, tout en veillant à la protection des journalistes.

Toujours à l'initiative des parlementaires socialistes, une résolution a été élaborée pour **promouvoir la reconnaissance des vaccins contre la Covid-19 comme un bien universel**, et pour soutenir une distribution équitable et généralisée de ces vaccins. Cette initiative plaide en faveur de l'accès pour tous au vaccin, soulignant son importance fondamentale similaire au droit universel à la santé.

Enfin, c'est également sous l'impulsion des parlementaires socialistes qu'une la résolution relative à **la sensibilisation, la prévention et la lutte contre les discours de haine et le harcèlement**, y compris dans l'univers numérique a pu voir le jour. Cela démontre une fois de plus la volonté inébranlable des socialistes de combattre les injustices en toutes circonstances.



### **Lutte contre la pauvreté**

Cette législature a vu la mise en place du **plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales**.

Les socialistes suivent donc la réalisation de ce plan avec la plus grande attention.

Nous avons également soutenu et porté de nombreuses réformes concernant le service de médiation (en vue d'étendre ses compétences), mais aussi les questions de Gouvernance et d'éthique (budgétaire, composition paritaire du Gouvernement, charte de déontologie) qui contribuent à rétablir le lien de confiance indispensable entre les citoyens et les élus.

Nous poursuivrons inmanquablement ces chantiers essentiels au cours de la prochaine législature.



# COMMISSION LINARD



La politique de l'Enfance a également été totalement bouleversée par la crise du Covid en 2020 avec les restrictions de fréquentations des milieux d'accueil. Tous les dispositifs de l'accueil temps libres ont également été mis à l'arrêt pendant plus d'un trimestre avec des conséquences importantes dans le suivi et les activités liées à l'épanouissement des enfants.

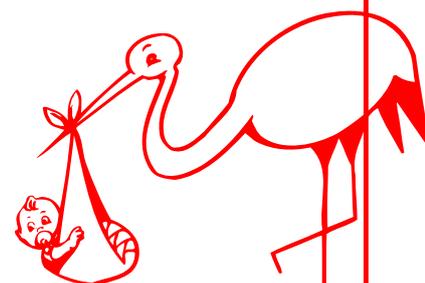


Indépendamment de la crise du Covid, le Groupe PS a axé son travail parlementaire autour de dossiers-clés depuis le début de la législature : l'élargissement des couvertures vaccinales, la mise en œuvre de **la réforme des milieux d'accueil et le suivi des concertations avec le secteur**, la problématique de la double pénurie de places en crèches et de puéricultrice, la revalorisation du métier de puéricultrice, le soutien à la parentalité, la santé physique et mentale des jeunes et la lutte contre toutes les formes de harcèlement.

### Nouveau contrat de gestion

L'année 2021-2022 a été rythmée par plusieurs dossiers importants. Tout d'abord, il convient de citer le nouveau contrat de gestion de l'ONE, qui constitue un enjeu fondamental. Il s'agit véritablement de fournir une boussole à l'ONE, qui va le guider vers les objectifs sociétaux définis. Dans ce cadre, les socialistes ont porté une proposition de décret modifiant le décret du 17 juillet 2002 portant réforme de l'ONE visant à prévoir une consultation publique dans le cadre de la **conclusion d'un nouveau contrat de gestion**.

Durant les débats relatifs à ce texte, les parlementaires socialistes ont pu insister sur l'importance de faire aboutir la réforme de l'accueil de la petite enfance afin d'améliorer l'accessibilité et la qualité des milieux d'accueil de la petite enfance. Tout au long de la législature, les socialistes ont été attentifs à la **mise en œuvre du Plan Cigogne**, qui vise l'ouverture de 5200 places en milieux d'accueil d'ici 2026. Cet appel résulte d'un partenariat constructif entre le FWB et les régions.



### Demandes des acteurs

En 2022-2023, les socialistes ont été très actifs dans le suivi de l'avancée des travaux de la **Commission transversale ATL** afin de suivre de près les attentes du secteur concernant le projet de réforme en cours. Les socialistes se sont assurés à ce que les demandes précises formulées par les acteurs (multiples) de terrain soient entendues au sein du Parlement, mais aussi à ce que tous les niveaux de pouvoir impactés soient concertés en vue de co-construire cette réforme. La réforme n'aboutira finalement pas sous cette législature. Les socialistes ont concerté les acteurs de terrain à de multiples reprises, et il s'agira d'un dossier prioritaire pour le PS sous la prochaine législature, tant cette réforme est attendue et nécessaire.

L'accès à **un milieu d'accueil de qualité pour tous les enfants** est en ce point important que les socialistes ont soutenu la réforme de la Participation Financière de Parents (dite PFP) afin de permettre aux parents les plus fragilisés de pouvoir mettre leurs enfants en milieu d'accueil. Ainsi, dès janvier 2023, les parents bénéficiant du statut BIM (bénéficiaires d'intervention majorée) ont vu l'accès aux crèches rendu gratuit et les familles monoparentales ont vu le tarif des crèches diminuer de 30% pour leurs enfants. La réforme s'est poursuivie en 2023 : le tarif des crèches subventionnées diminuera pour 93% des familles à partir de 2025. Une nouvelle grille tarifaire plus progressive a été soutenue, rendant ainsi le calcul plus équitable.



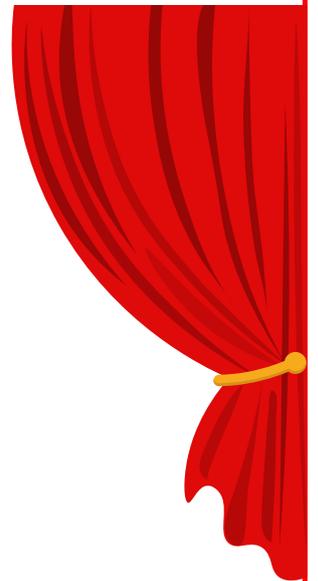
Durant l'été 2023, **les socialistes ont demandé à la Commission de l'Enfance d'organiser des auditions du secteur au sein du Parlement** avant la fin de l'année 2023, tant le secteur de la Petite Enfance est en souffrance, et subit une double pénurie de places en crèches et de puéricultrices. Dans ce cadre, l'ONE a été auditionné en novembre 2023, et 34 contributions écrites des représentants du secteur ont été envoyées aux député.es de la Commission de l'Enfance. En mars 2024, un échange de vue a eu lieu avec la Ministre Linard afin d'éclaircir les derniers questionnements et conclure à une feuille de route à l'attention du prochain Gouvernement, avec des recommandations claires sur les différents enjeux et les propositions de solutions à apporter.

En 2019-2020, les commissions se sont essentiellement tenues à distance et ont été consacrées à la gestion des effets dévastateurs de la crise sur le secteur culturel et aux mesures mises en œuvre par le Gouvernement pour soutenir l'ensemble des secteurs culturels (fonds d'urgence, plan de redéploiement du cinéma, soutien à la chaîne du livre)

### Décret Gouvernance culturelle

Un autre enjeu important de ce début de législature concerne l'application du **décret sur la gouvernance culturelle**. Ce décret a mobilisé de longues heures de discussion au sein de la Commission Culture lors de la précédente législature et son application entière soulève de nombreuses questions alors que les fédérations ont été reconnues et que les instances sont partiellement composées.

De nombreuses questions subsistent dont la définition de l'autonomie culturelle des opérateurs. Un décret modificatif sera finalement voté en cours de législature, afin d'apporter des modifications majeures qui permettront une meilleure application du décret par les opérateurs.



### Musées



Suite à l'adoption du décret musée sous la précédente législature, notre Groupe a travaillé sur les aspects liés à l'accessibilité pour les groupes scolaires afin de proposer au Gouvernement une révision dans le sens d'une gratuité élargie.

Cette réflexion est toujours en cours et se poursuivra dans le cadre des orientations du parcours d'éducation culturelle et artistique – PECA.

Sous l'impulsion des socialistes, la Ministre de la Culture s'est emparée de la problématique et a proposé un décret visant la gratuité des musées pour les publics scolaires.

### Artistes plasticiens

En 2020-2021, outre les budgets importants débloqués pour soutenir les différents secteurs culturels à traverser les effets de la pandémie, le PS a réaffirmé sa volonté ferme d'arriver à **une meilleure rémunération des artistes plasticiens** qui exposent au sein des institutions culturelles de la FWB. Pour le Groupe PS un **droit de monstration** devrait être appliqué et inscrit lors de la conclusion de nouveaux contrats programmes entre les opérateurs et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Suite au suivi des socialistes, la Ministre s'est saisie de la problématique et a mis en oeuvre un projet pilote en 2023 visant à mieux rémunérer les artistes plasticiens. Ce projet sera prolongé en 2024. Ce combat continuera sous la prochaine législature pour les socialistes.

### Auditions du secteur de la culture

En 2021-2022, le Groupe PS du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a continué à mener son combat pour soutenir les différents acteurs, et a démultiplié les contacts avec les acteurs de terrains – opérateurs, artistes et techniciens - pour poursuivre et renforcer les différentes mesures de soutien et d'aides octroyées au secteur, qui permettent progressivement de s'atteler à une sortie de crise et pour remettre la culture au centre des priorités de tous.

C'est dans ces mêmes logiques que notre groupe a plaidé pour entendre les acteurs du secteur au sein du Parlement et a relayé leurs demandes auprès du Gouvernement afin de leur proposer des perspectives durables.

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a ainsi tenu des **auditions du secteur culturel** de février à mars 2022. Entendre les demandes et besoins pour tirer les leçons de la crise et construire au mieux nos politiques à l'avenir était crucial.

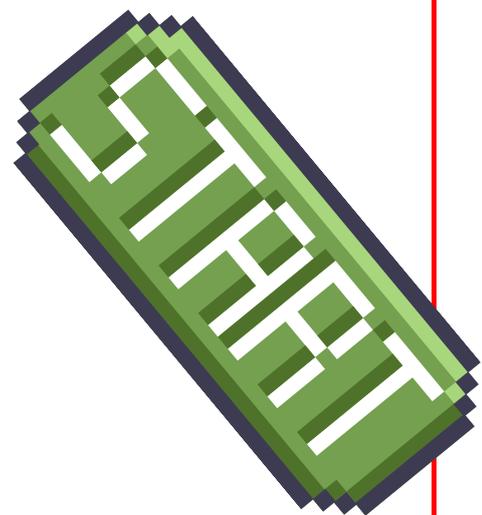
Un travail de longue haleine a été réalisé au niveau fédéral sur la Réforme du Statut d'Artiste au niveau fédéral, les parlementaires socialistes ont suivi le dossier au niveau de la Fédération et de sa contribution nécessaire afin de soutenir les travaux du Fédéral. A ce titre notamment, le dossier de la rémunération des artistes plasticiens (Droit de monstration) a été suivi de près et continue d'être suivi au sein du Parlement.

### Rénovation énergétique des infrastructures

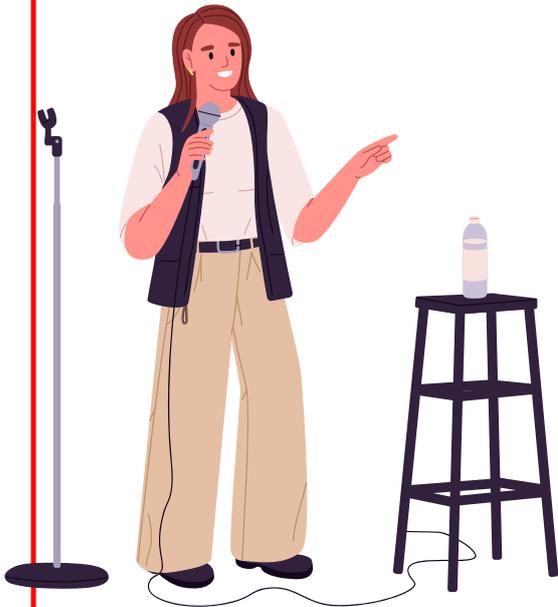
Amorcés avant l'arrivée de la crise énergétique, la diminution de la consommation en énergie de nos opérateurs culturels était un enjeu important pour les socialistes depuis le début de la législature. En septembre 2022, le **projet de rénovations énergétiques des infrastructures culturelles** s'est concrétisé, avec une enveloppe d'un montant de 31,75 millions octroyés dans le cadre du plan de Reprise et de Résilience de l'UE, à destination des infrastructures n'appartenant pas à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Fin 2022, la seconde enveloppe de 17 millions d'euros à destination des infrastructures appartenant à la FWB cette fois, a été débloquée. Les parlementaires socialistes continuent de suivre l'avancée des dossiers liés à ces montants et enjeux importants.

### Secteur du jeu vidéo

Depuis plusieurs législatures, les socialistes soutiennent le développement du secteur du jeu vidéo à de nombreux égards. Les créateurs de qualité sont nombreux en Fédération, et ce pan économique est en augmentation croissante depuis de nombreuses années. La Belgique francophone doit être soutenue afin d'exister sur le marché, à la fois national et international dans ce secteur culturel et économique important. C'est pourquoi les socialistes n'ont eu de cesse d'interroger la ministre de la Culture afin de s'assurer que ce secteur ne serait plus oublié. Ainsi, un deuxième appel à projets a été lancé début 2023 pour un total de 700.000 euros. Les aides attribuées vont de 25.000 à 75.000 euros afin de financer les projets de jeu vidéo dans leur phase initiale de prototypage. Ce secteur sera intégré dans le Tax Shelter en 2024, via un décret visant un accord de coopération entre différents niveaux de pouvoir.



### Secteur de l'humour



Depuis toujours, les socialistes sont au côté des nouvelles disciplines et nouveaux artistes qui se développent et touchent tous les publics. C'est ainsi que dès son apparition, les socialistes ont toujours **soutenir le secteur de l'humour**. Les parlementaires n'ont eu de cesse de sensibiliser la Ministre de la Culture à l'importance de cette discipline, et la nécessité d'une reconnaissance officielle du secteur afin que soit rendu possible l'accès au soutien financier de la Fédération à ce secteur en pleine expansion. C'est désormais officiel depuis avril 2023: l'humour est une discipline à part entière reconnue par la Fédération. Un soutien de 400.000 euros par an lui sera notamment dédié via les contrats-programmes, soit un total de 2 millions d'euros sur les 5 prochaines années.

### Contrat filière du livre



Depuis le début de la législature, les socialistes plaident pour une meilleure articulation et coordination des interventions financières publiques qui soutiennent le **secteur du livre et de la lecture**, au sein des différents niveaux de pouvoir. Les travaux autour du contrat filière du livre se sont concrétisés en septembre 2022 afin de renforcer l'ensemble de la chaîne et soutenir les librairies indépendantes. C'est la première fois que la Fédération Wallonie-Bruxelles est dotée d'un tel outil afin de coordonner les politiques en faveur du livre et de la lecture.

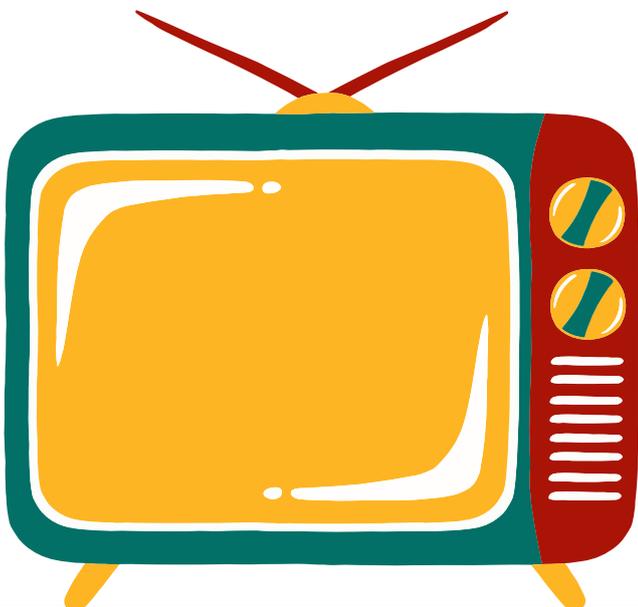
Pour conclure, les parlementaires socialistes se sont positionnés sur plusieurs textes en 2022, dont deux textes majeurs à savoir : le décret modifiant la Nouvelle Gouvernance Culturelle et le décret visant la valorisation des archives d'intérêt patrimonial.

### Gouvernance culturelle

La **Gouvernance Culturelle** est au cœur de nos actions en Fédération. C'est elle qui permet de garantir que les politiques culturelles, les structures et les processus de décision mis en place, favorisent le développement et la promotion de nos artistes, et l'accès à la culture pour toutes et tous sur notre territoire. Les socialistes ont soutenu le vote de ce décret modificatif apportant de belles avancées : l'inclusion de l'éducation permanente au sein des politiques visées; la représentation d'acteurs culturels majeurs pour notre Fédération au sein de la Gouvernance Culturelle, à savoir WBI, la RTBF et l'ARES; l'intégration de deux secteurs culturels chers aux socialistes: l'humour et l'improvisation au sein des Arts de la scène et enfin, la représentation possible des syndicats au Conseil Supérieur de la Culture.

### Patrimoine culturel

Notre **patrimoine culturel** est une richesse inestimable que nous devons préserver et valoriser pour les générations futures. Les archives sont un élément clé de ce patrimoine, car elles nous permettent de comprendre notre histoire, et de construire un avenir meilleur pour toutes et tous. Les archives, en tant que reflet de notre passé et de notre identité collective, sont un patrimoine commun qui doit être protégé et valorisé pour les générations futures.



Le décret soutenu par les socialistes avait trait à la législation relative aux centres d'archives privées et était très attendu par le secteur. Le décret actuellement en vigueur avait besoin d'être revu et adapté afin de répondre aux exigences et réalités actuelles.

Dès le début de la législature, les députés socialistes ont été très actifs sur la question des médias et singulièrement sur celles de la défense d'un service public fort offrant une information qualité et promouvant la diversité culturelle, et soutenant la création audiovisuelle. A cet effet, les députés ont suivi de près l'ensemble des initiatives mises en place afin de relever les défis auxquels les médias sont confrontés en ce compris la transition numérique et les avancées technologiques et bien entendu la concurrence des géants du web.

Par ailleurs, le groupe socialiste a aussi soutenu et s'est fait le relai à de nombreuses reprises des préoccupations et difficultés des médias de proximité, composante essentielle du paysage médiatique, qui font face à d'énormes défis avec des moyens réduits mais font preuve d'innovation et de créativité pour dépasser les contraintes et assurer leur missions. Le groupe PS continue à suivre ce dossier et à maintenir le dialogue avec les différentes télé-locales afin de les soutenir dans les pistes de synergies avec notamment la RTBF.

### **Lutte contre les fake news et le cyberharcèlement**

**La lutte contre les fakes news, le cyberharcèlement et la propagation des discours haineux** constituent une priorité pour le PS. Avec les leviers importants dont disposent la FWB en la matière et en particulier l'éducation aux médias et l'égalité des chances, les députés socialistes n'ont pas manqué de se saisir de ceux-ci et de solliciter régulièrement la Ministre sur les différentes initiatives mises en place sur cette questions et sur les bonnes pratiques observées dans les autres pays européens sur la question ainsi que sur les mesures envisagées afin de mieux responsabiliser les différentes plateformes de contenus en ligne dans ce dossier.

De nombreux autres sujets ont fait l'objet d'interpellations, de débats et de suivi très attentifs des députés en commissions tels que :

- La réforme des aides à la presse
- Les pratiques promouvant la diversité et la place des femmes dans les médias
- La mise en œuvre du plan de fréquences radio
- La transposition de la directive européenne relative aux SMA
- La mise en place d'une taxe sur les géants du web (GAFAN)
- L'évolution du dossier des éditions l'Avenir



La session écoulee a permis des avancées autour des enjeux médiatiques qui sont chers au PS. Tels que la diversité culturelle, le soutien à la qualité de l'information et son accessibilité, le pluralisme, et la vitalité du secteur médiatique local, notamment face aux géants du net.

Dans un contexte mondial où la liberté de la presse et la sécurité des journalistes sont terriblement sous pression et où les fake news pullulent, le Groupe PS a soutenu avec détermination le renforcement des moyens consacrés à l'**investigation journalistique** et au renforcement de ce pilier de la démocratie.



### Directive européenne



Dans le travail relatif à la transposition de la **directive européenne relative aux services de médias audiovisuels**, qui était particulièrement attendu, les socialistes ont mis en avant l'importance l'élargissement de la compétence régulatoire à l'égard des services de médias l'intégration y compris des services de partage de vidéos ciblant le marché audiovisuel belge francophone qui constitue une avancée significative pour mettre fin aux procédés de contournements des règles.

La contribution à la production audiovisuelle et une exposition accrue des œuvres sont également des acquis de cette réforme, de même qu'une meilleure protection des mineurs, un renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes et une accessibilité accrue pour les personnes à déficience sensorielle. Le groupe PS accompagnera la mise en œuvre attentivement afin que ces différentes avancées se déclinent concrètement voire soient encore renforcées pour protéger davantage les citoyens et mieux mettre en valeur nos artistes par exemple. L'attention à l'éducation aux médias sera prioritaire.

### Cyberharcèlement et discours haineux

En matière de **lutte contre le cyberharcèlement et la propagation des discours haineux**, le PS a porté et fait adopter en janvier dernier une résolution qui réaffirme la nécessité de prendre des mesures concrètes, coordonnées et pérennes afin d'amplifier l'efficacité des réponses à apporter. Et incite en particulier à : renforcer les moyens et outils de prévention, utiliser une définition partagée de ces notions de discours de haine et de harcèlement, renforcer les missions du Conseil de l'éducation aux médias, et le soutien aux outils développés, renforcer le cadre législatif, soutenir l'alliance entre le monde scolaire et le monde associatif, soutenir l'organisation d'un colloque annuel sur cette thématique en associant l'ensemble des secteurs de la FWB, assurer une coordination entre initiatives et niveaux de pouvoirs.

### Taxation des GAFAN



En outre, le Groupe PS a sollicité des réponses auprès de la Ministre en charge des médias et a assuré un suivi régulier des perspectives de **taxation des GAFAN, de l'évolution des ressources publicitaires** et des mesures nécessaires pour faire face aux difficultés rencontrées par les opérateurs médiatiques et accompagner les modifications en cours dans le paysage concurrentiel.

### Education aux médias

Les nouveaux médias et les nouveaux modes de consommation de ceux-ci impliquent une lutte constante contre les fausses informations et les tentatives infinies de **désinformation** qui nuisent gravement à nos démocraties. Ces enjeux sont au cœur du combat socialiste et nos parlementaires sollicitent constamment la ministre des Médias concernant les mesures mises en place pour rencontrer les objectifs poursuivis, et donner les clés nécessaires à nos citoyens pour s'armer face à ce fléau.



A ces fins, un **plan d'éducation aux médias** a été adopté fin 2021. S'articulant sur 4 axes stratégiques (la formation, l'adaptation décrétole, la communication et le soutien aux initiatives), le plan propose 62 mesures transversales qui prennent en compte les médias traditionnels et les nouveaux médias sans exception, des réseaux sociaux aux jeux vidéo en passant par les podcasts et web séries.

L'accélération de la désinformation renforce d'autant plus les enjeux liés à l'appréhension de l'information, à former nos jeunes et moins jeunes à décrypter le vrai du faux, à leur donner les bons outils. En ce sens, l'opération d'éducation aux médias "**Ouvrir mon quotidien numérique**" a pris de l'ampleur. Sous l'impulsion des socialistes, un montant supplémentaire de 150.000 euros a été débloqué afin de renforcer cette opération, afin qu'elle puisse toucher 10.000 jeunes en 2023.

Les socialistes ont rappelé l'urgence démocratique qu'il y a à renforcer les mécanismes permettant à l'ensemble des citoyens d'agir de manière éclairée dans un monde où l'information (voire l'infobésité) et la communication sont omniprésents. Pour les socialistes, figure parmi les enjeux celui de déjouer les logiques profondément inégalitaires et segmentantes qui excluent, abîment des vies et divisent la société. **L'éducation, la formation, y compris par le biais de l'éducation permanente, sont les fondements et la clé qui doivent être mis à portée de toutes et tous.**

### Soutien aux productions audiovisuelles

L'année 2021 a continué d'être compliquée pour le secteur du cinéma et de la production audiovisuelle, à l'instar de tous les secteurs culturels. Nos parlementaires ont veillé à ce que le secteur continue d'être soutenu afin d'assurer les (co)productions en cours.

Ainsi, les socialistes ont veillé à ce qu'un refinancement des budgets soit alloué au CCA (Centre du cinéma et de l'audiovisuel), qui a vu la mise en place d'une majoration de 20% des montants des aides à la production octroyées par la Commission du Cinéma, ainsi qu'une prise en charge des surcoûts liés au Covid sur les tournages (équipements spécifiques à disposition des équipes).

**Les conventions liant les médias de proximité (MDP)** et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été renouvelées fin 2021. A cette fin, ainsi que lors des discussions autour du futur contrat de gestion de la RTBF, nos parlementaires étaient aux côtés de nos antennes locales afin de s'assurer que les conditions spécifiées dans ces conventions soient en adéquations avec leurs besoins et leurs réalités de terrain.

Dans le cadre des débats et échanges de réflexions autour de la rédaction du futur contrat de gestion de la RTBF, le Parlement a organisé des auditions des différents secteurs liés au média de service public afin d'entendre les besoins et desiderata.

Dans ce cadre, les socialistes ont renouvelé leur soutien à la note d'intention présentée par le Gouvernement, et se réjouissent d'être parvenus à rallier un large consensus autour de recommandations communes.



Cette position commune de la majorité renforce de façon majeure le poids de l'avis remis au Gouvernement en vue de la rédaction du contrat de gestion, prenant en considération des combats importants menés par les socialistes de tout temps. Quels sont-ils ?

- La stabilité de l'emploi, la lutte contre le travail précaire et l'assurance du bien-être au travail (possibilité de formations pour tous, en faveur d'une évolution et d'un changement de carrière à tout âge)
- L'importance de l'information, des budgets qui y sont alloués afin d'assurer l'accès, à toutes et tous, à une information certifiée, de qualité et pluraliste pour donner aux citoyens les clés pour lutter contre les fausses informations et les tentatives de désinformation.
- Le renforcement, dans son ensemble, de la visibilité de nos acteurs et opérateurs culturels (via l'augmentation des quotas de diffusion et des possibilités d'éditorialisation)
- Un renforcement des balises éthiques de la publicité diffusée, et pas uniquement pour les médias de service public lorsqu'il s'agit de questions sociétales
- Un apaisement des relations tendant vers des synergies et des collaborations entre la RTBF et les éditeurs de presse écrite
- Le développement de l'offre numérique pour toucher tous les publics là où ils se trouvent, en renforçant notamment la "découvrabilité" - qui permet d'ouvrir les publics à de nouvelles perspectives et non pas les enfermer dans une bulle cognitive, à l'instar des réseaux sociaux
- Un renforcement de la diversité et des mesures d'égalité hommes-femmes, que cela soit de manière visible (à l'antenne) mais aussi au sein des équipes de la RTBF
- Un renforcement des mesures concrètes liées à la lutte contre le discours de haine et la protection et défense des journalistes et des travailleurs des médias

### RTL Belgium et RTBF

Le 21 décembre, les travaux autour du **nouveau contrat de gestion de la RTBF** se sont clôturés. Suite aux auditions du secteur organisées au Parlement début 2022, et à la remise de recommandations du Parlement au Gouvernement, le Gouvernement s'est accordé fin de l'année sur le nouveau contrat de gestion.

Via le nouveau contrat de gestion contenant des objectifs clairs, les socialistes ont fait en sorte que la RTBF puisse demeurer la première entreprise culturelle francophone qui soutient nos productions belges, les fabuleux artistes issu.es de la FWB ainsi que nos technicien.nes.

L'annonce s'est faite en juin 2021, c'est vers la fin mars que le feu vert fût donné pour le **rachat d'RTL Belgium par Rossel et DPG Media**. Peu après le rachat effectif, la régie publicitaire d'RTL (IP), était démantelée pour intégrer les structures existantes de Rossel et DPG Media, devenant ainsi leader national en matière de vente d'espaces publicitaires médiatiques (presse quotidienne, radio, télévision, numérique). Les parlementaires socialistes ont suivi de près ces dossiers et bouleversements importants et ont nourri les réflexions quant aux impacts que ces changements auront sur nos médias de service public. En d'autres termes, les deux acteurs médiatiques principaux de la FWB, à savoir la RTBF et RTL, sont désormais régies par les mêmes règles et doivent répondre aux mêmes critères dont le CSA contrôle le respect.



### Contributions à la production audiovisuelle



Suivant les recommandations du CSA en matière de **contributions à la production audiovisuelle en Fédération**, les socialistes ont suivi de près les travaux du Gouvernement en ce sens. En effet, le CSA invitait à faire évoluer les pourcentages de contributions afin de faire en sorte que les éditeurs locaux et étrangers contribuent plus fortement à la production audiovisuelle de la FWB, grâce à un taux qui passerait de 2,2% à 9,5% maximum en fonction du chiffre d'affaires net réalisé par l'entreprise en FWB. Selon les projections faites par le Collègue d'Avis du CSA, l'ensemble de ces contributions entrainera des investissements vers le secteur de la production audiovisuelle indépendante en FWB situés entre 12 et 16 millions d'euros au total. Les socialistes continueront de suivre l'avancée de ce dossier en 2023-2024.

### La voix de la FWB au niveau européen

Les socialistes ont régulièrement interpellé la Ministre des Médias autour de la position défendue par la Belgique au niveau européen, concernant les travaux autour de textes fondamentaux qui – lors de leur adoption au niveau européen, seront automatiquement en vigueur en Belgique et donc en Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour les socialistes, il est crucial que la FWB puisse faire entendre sa voix auprès de l'Europe.

En ce sens, les socialistes ont notamment suivi les travaux et l'évolution des textes du **DMA** (Digital Markets Act), du **DSA** (Digital Services Act) et de l'**EMFA** (European Media Freedom Act).

Ces textes sont d'une importance cruciale afin de mailler la régulation de manière optimale et agir dans l'intérêt des citoyens sur des enjeux aussi fondamentaux que :



La création d'un espace numérique plus sûr au sein duquel les droits fondamentaux de tous les utilisateurs de services numériques sont protégés (DSA)



La création de conditions nécessaires à une concurrence équitable afin de favoriser l'innovation, la croissance et la compétitivité, tant au sein du marché unique européen qu'à l'échelle internationale (DMA)



La liberté des médias et la sécurité des journalistes, qui sont les garants de nos démocraties, notamment par leur travail d'investigation des politiques mises en place et du travail politique en lui-même (EMFA).

Le Groupe socialiste a nourri les réflexions autour de ces textes européens et se sont assurés de l'investissement la Fédération concernant les contours de ces législations et les enjeux liés à leur mise en pratique. Le DMA est entré en vigueur le 2 novembre 2022, le DSA entrera en vigueur durant l'été 2023. Quant à l'EMFA, le Parlement devra se prononcer pour la rentrée 2023. Les discussions se poursuivront en 2023, ainsi que le travail de suivi des parlementaires socialistes.





Cette législature a été rythmée par deux grands chantiers concernant la lutte pour les droits des femmes : la mise en place du **plan droits des femmes**, s'articulant autour de 4 axes : (Lutter contre les violences faites aux femmes ; Déconstruire les stéréotypes et agir sur les représentations ; Assurer une meilleure représentation des femmes dans tous les secteurs professionnels et à tous les niveaux dans les instances de décision et les postes à responsabilités ; Faciliter la conciliation vie privée – vie professionnelle) ainsi que la mise en place du **plan intra-francophone de lutte contre les violences faites aux femmes**.

Tout au long de cette législature, les parlementaires socialistes ont donc suivi avec attention la mise en œuvre de ces deux plans, et n'ont eu cesse d'interroger la Ministre sur les avancées et sur l'évolution de ceux-ci.

De plus, le groupe socialiste a consacré des efforts importants pour mettre en avant des problématiques nous tenant particulièrement à cœur à travers :

- ▶ Une résolution relative à une plus grande sensibilisation et une meilleure prise en charge de l'endométriose.
- ▶ Une résolution relative aux violences faites aux femmes dans les environnements numériques qui vise à réaffirmer la nécessité de prendre des mesures concrètes, coordonnées et pérennes afin d'amplifier l'efficacité des réponses à apporter et de mieux appréhender ce phénomène.
- ▶ Une résolution visant la sensibilisation aux différents types de contraception, y compris masculine, et à tendre vers une responsabilité partagée de la contraception.
- ▶ Le soutien au décret renforçant le secteur associatif féministe dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ▶ Une attention particulière portée aux violences gynécologiques et obstétricales ainsi qu'au harcèlement de rue dont sont victimes les femmes.
- ▶ Le soutien au décret portant sur le mouvement sportif et comprenant, entre autres, un plan de féminisation.

# Le bilan PFWB en quelques chiffres

---

**2019-  
2024**

100 séances publiques

282 projets de décrets adoptés

36 propositions de décrets adoptées

28 propositions de résolutions adoptées

1 196 questions d'actualité

# Le bilan du groupe PS PFWB en quelques chiffres

---

**2019-  
2024**

**359 questions  
d'actualité**

**3 027 questions orales  
en commissions**

**1 325 questions écrites**

**32 amendements du PS en  
séances et commissions**

**25 propositions de  
résolutions portées par le PS**  
*dont 3 soutenues après modification*

**35 propositions de décrets  
initiées et (co-)signées par le PS**  
*dont 1 soutenue après modification*



**Fatima Ahallouch**



**Martin Casier**



**Delphine Chabbert**



**Gaëtan Bangisa**



**Philippe Courard**



**Rudy Demotte**



**Laurent Devin**



**Michele Di Mattia**



**Nadia El Yousfi**



**Eddy Fontaine**



**André Frédéric**



**Latifa Gahouchi**



**Gwenaëlle Grovonius**

# Nos élus et élues



**Joëlle Kapompole**



**Fadila Laanan**



**Dimitri Legasse**



**Mauro Lenzini**



**Laurent Léonard**



**Jean-Pierre Lepine**



**Eric Lomba**



**Jean-Charles Luperto**



**Jean-Claude Marcourt**



**Sophie Mengoni**



**Mohamed Ouriaghli**



**Sophie Pécriaux**



**Sabine Roberty**



**Mourad Sahli**



**Thierry Witsel**



# L'équipe



**PFWB**

**Sabine Roberty**  
Cheffe de Groupe

**Julie Leprince**  
Secrétaire politique

**Bérenger Ameloot**

[Berenger.ameloot@ps-pfwb.be](mailto:Berenger.ameloot@ps-pfwb.be)

**Collaborateur**

Enseignement obligatoire et supérieur,  
Recherche, Promotion sociale, Hôpitaux  
universitaires

**Eric Louyet**

[Eric.louyet@ps-pfwb.be](mailto:Eric.louyet@ps-pfwb.be)

**Collaborateur**

Sport, Jeunesse, Aide à la jeunesse, Maisons de  
justice, Budget, WBE, Bâtiments scolaires,  
Informatique, Promotion de Bruxelles,  
Communication

**Mélissa Milioto**

[Melissa.milioto@ps-pfwb.be](mailto:Melissa.milioto@ps-pfwb.be)

**Collaboratrice**

Culture, médias, Enfance,  
Communication

**Fanny Segers**

[Fanny.segers@ps-pfwb.be](mailto:Fanny.segers@ps-pfwb.be)

**Collaboratrice**

Affaires générales, Relations internationales,  
Droits des femmes, Egalité des chances

**Laura Silva Rosado**

[Laura.silvarosado@ps-pfwb.be](mailto:Laura.silvarosado@ps-pfwb.be)

**Collaboratrice**

Communication, administratif

**Isabelle Delatte**

[Isabelle.delatte@ps-pfwb.be](mailto:Isabelle.delatte@ps-pfwb.be)

**Collaboratrice**

RH, comptabilité, Administratif